

PIÈCE N° 01 : AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE LA LEKIE

COMMUNE DE MONATELE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

CENTRE REGION

LEKIE DIVISION

MONATELE COUNCIL

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES

**AVIS DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE**

N° 001 /AONO/C.MONATELE/SG/CIPM/2026 DU 1.7.2026

**RELATIF A L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE AU PROFIT DE
LA COMMUNE DE MONATELE, DEPARTEMENT DE LA LEKIE,
REGION DU CENTRE**

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de MONATELE, Maître d'ouvrage, lance un appel d'offres en vue de l'acquisition d'une niveleuse au profit de la commune de MONATELE dans la perspective d'assurer le fonctionnement optimum des travaux publics et la réalisation des missions statutaires.

Les caractéristiques techniques dudit véhicule sont spécifiées dans le Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent marché consiste à la fourniture, le transport sous l'entière responsabilité du cocontractant d'une niveleuse

3. Délai de livraison des prestations

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offre est fixé à **soixante (60) jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **100 000 000 (cent millions) Francs CFA TTC**.

5. Participation

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires installés ou ayant une représentation avérée en République du Cameroun. Les concessionnaires intéressés sont invités à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celui pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier

6. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget de la Commune de Monatéle sur la Dotation Générale de la Décentralisation 100 000 000 FCFA.

7. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consultée gratuitement aux heures ouvrables à la Mairie de MONATELE.

8. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Mairie de la Commune de MONATELE, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de MONATELE.

9. Remise des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MONATELE, au plus tard le 17 avril 2026 à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention suivante :

AVIS DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 001/AONO/C.MONATELE/SG/CIPM/2026 DU 17 MARS 2026

**RELATIF A L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE AU PROFIT DE LA
COMMUNE DE MONATELE, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU
CENTRE**

"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Caution de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, de soumission acquitté à la main, timbré et accompagné du récépissé CDEC au cautionnement établie et délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant deux **millions (2 000 000) francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

NB : Tous les cautionnements doivent être accompagnés d'un récépissé de consignation délivré par la CDEC ou d'un chèque banque ou chèque certifié conformément à la lettre circulaire N° 000019/LC/MINMAP du 05 juin 2024.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises dont le cautionnement de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées conformément aux stipulations du Règlement Général du Dossier d'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Dossier d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des offres

L'ouverture des offres, qui se fera en un temps, aura lieu le 17 avril 2026 à 13 Heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MONATELE, dans la salle de réunion de la Mairie de MONATELE.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation des offres techniques

A. Critères éliminatoires :

1. Dossier administratif incomplet non régularisé dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
2. Absence de cautionnement de soumission timbrée acquittée de la main levée et accompagnée du récépissé de la CDEC ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Note technique inférieure à 80% ;
5. Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié et d son sous détails ;
6. Non-respect des spécifications techniques.
7. La non-conformité du model de soumission,
8. Absence de la charte d'intégrité datée et signée,
9. Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales
10. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années,
11. Absence de prospectus

B. Critères essentiels :

1. Présentation générale de l'offre : Document relié à la spirale ou serre dos, présence dans l'offres des intercalaires ;
2. Chiffre d'affaire déclaré sur la non la non redevance ;
3. Nombre de projets de 50 millions et plus réalisés dans la fourniture des machines (les références seront jugées par les premières et dernières des contrats conjointement avec les PV de réception ou attestation de bonne fin y afférents) au cours des cinq dernières années,
4. Montant total des prestations similaires déclarées sur les trois dernières années
5. Nombre de projets réalisés dans les délais
6. Spécifications techniques du matériel paraphé sur chaque page daté, signé et cachet du soumissionnaire à la fin du document ;
7. Plan de charge annuelle disponible ;
8. Quantités du bordereau quantitatif sont les mêmes que dans le dossier de consultation ;
9. Certificat de garantie établi par le fabricant/fournisseur
10. Service après vente ;
11. Preuve d'acceptation du marché
12. Délai de livraison maximal de soixante (60) jours.

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de 80% de « OUI » ne verra pas son offre financière examinée.

14. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de MONATELE.

16. La passation est hors ligne

Monatéle, 17 MARS 2026
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE
MONATELE
(AUTORITE CONTRACTANTE)

Ampliations :

- Préfet DE LA LEKIE ;
- ARMP/CENTRE (pour insertion dans le JDM) ;
- Président CIPM/C-MONATELE (pour information) ;
- Affichage



*Prosper Parfait
Mbassi Bessala*

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

CENTRE REGION

LEKIE DIVISION

MONATELE COUNCIL



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DE LA LEKIE

COMMUNE DE MONATELE

INTERNAL TENDERS BOARD

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 001/AONO/C-MONATELE/SG/CIPM/2026 OF *17th January 2026* FOR THE ACQUISITION OF A MOTOGRADER FOR THE BENEFIT OF THE MUNICIPALITY OF MONATELE

FUNDING: MINDDEVEL – 2026 financial year General Dotation of Decentralization.

1. Purpose

The Mayor of MONATELE Council, Contracting Authority, hereby launches and Open National Invitation to tender for the acquisition of a motograder for the benefit of the municipality of MONATELE, with a view to ensuring the optimum functioning of the Services and the achievement of statutory missions

The technical characteristics of the said office load are specified in the tender document.

2. Nature of services

The provision of this contract consists of the supply and transports under the full responsibility of the co-contractor of a motograder.

3. Delivery deadline

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the delivery of the services relating to this invitation to tender shall be (sixty) 60 days, with effect from the date of notification of the service order to start the execution of the contract.

4. Estimated cost

The estimated cost of this service is CFA F hundred millions (100 000 000).

5. Participation

Participation in this Call for Tenders is open to dealers established or having a proven representation in the Republic of Cameroon. Interested dealers are invited to provide in their offers, the authentic information which will allow to retain the one who can carry out the services after a thorough and objective evaluation of his file.

6. Funding

The service relating to this Invitation to tender shall be funded by the budget of the Monatéle Council **General Dotation of Decentralization 100 000 000 CFA F.**

7. Consultation of tender file

The tender file may be consulted during working hours at MONATELE Town Hal

8. Acquisition of Tender Document

The Tender Document may be obtained during working hours MONATELE Town Hall, upon the publication of this Notice on the presentation of a receipt attesting to the payment of a non-refundable sum of **CFA, one hundred fifty thousand (150 000)** payable to the Municipal Revenue of the Municipality of MONATELE.

9. Submission of Bids

Each bid drafted in English or French in seven (07) copies including one (01) original and six (06) copies labelled as such, should reach sealed at the MONATELE Town Hall, latest on 17 April 2026 at 12 o'clock local time and should be labelled as follows:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N° 001 AONO/C-MONATELE/SG/CIPM/2026 OF 17 MARCH 2026

FOR THE ACQUISITION OF A LOAD MOTOGRADER FOR THE BENEFIT OF THE MUNICIPALITY OF MONATELE

"To be opened only during the opening session"

10. Provisional Bid Bond

Each bidder must include in their administrative documents, a bid bond established and issued by a first rank bank approved by the Ministry in charge of Finance and of which the list features in document 11 of the Invitation to tender (DAO), amounting **CFA F, two million thousand (2 000 000)** and valid for 30 days beyond the deadline of the validity of bids.

11. Admissibility of Bids

Under pain of rejection, the administrative documents required, including a bid bond, should be produced in originals or in certified true copies by competent authorities, in accordance with the stipulations of the General Regulations of the Invitation to tender. They should be dated not more than three (03) months or should have been established later to the date of signing the Invitation Notice.

Any bid not compliant with the prescriptions of this Notice and Invitation to tender shall be declared inadmissible. Bids reaching after the dates and time-limits for the submission shall not be admissible.

12. Opening of bids

The opening of bids, which shall be carried out in one phase, shall take place Of 17 April 2026 at 13 am prompt by the Internal Tenders Board MONATELE Council in the Conference Room of Town Hall.

Only bidders or their duly mandated representatives having perfect knowledge of the file shall be called upon to take part in the opening session.

13. Evaluation criteria for technical bids

A. Eliminary criteria:

1. Incomplete administrative file not regularized within forty-eight (48) hours;
2. absence of bid bond;
3. False declaration or forged documents;
4. Technical offer inferior than 80%;
5. have been cancelled for default during the execution of a project;

6. Omission in the price list, of a quantified unit price and sous detail des prix;
7. The respect of technical specification
8. No conformity of model of soumission
9. Absence of handhout
10. Absence of integrity charter, dated and signed
11. Absence of socials and environmentals clauses dated and signed
12. Absence of honour declaration no abandon projet

B. Essential criteria:

1. General presentation of bid;
2. Financial and capacity, references of company;
3. After-sales service ;
4. Technical specifications.
5. Market acceptance proofs

Any submission not having obtained a cumulative percentage of 80% of « YES » shall not have its financial bid examined.

14. Period of validity of bids

Bidders shall remain committed by their bid for ninety (90) days with effect from the deadline set out for the submission of bids.

15. Further information

Further information of technical type may be obtained at the MONATELE Town Hall.

16. Passation is external line

Monatele, 17th MARCH 2026
THE MONATELE'S MAYOR
 (CONTRACTING AUTHORITY)



*Prosper Parfait
 Mbassi Bessala*

Ampliations :

- LEKIE Senior Divisional Office
- ARMP / CENTRE (for insertion in the JDM) ;
- CIPM President / C-MONATELE (for information) ;
- Display